Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 03/09/2021

EVEN LAIT INDUSTRIE LAÏTA EVEN LAIT INDUSTRIE rappelle 12 CREPES BRETONNES EVEN - Diffusion France Métropolitaine



- Noms des modèles ou références concernés : **12 Crêpes Bretonnes EVEN**
- Marque : **EVEN**
- **GTIN 3218930311005 Lot voir liste des produits en pièce jointe Date limite de consommation 26/09/2021**
  GTIN 3218930311005 Lot voir liste des produits en pièce jointe Date limite de consommation 27/09/2021
  GTIN 3218930311005 Lot voir liste des produits en pièce jointe Date limite de consommation 30/09/2021
  GTIN 3218930311005 Lot voir liste des produits en pièce jointe Date limite de consommation 01/10/2021
  GTIN 3218930311005 Lot voir liste des produits en pièce jointe Date limite de consommation 02/10/2021
  GTIN 3218930311005 Lot voir liste des produits en pièce jointe Date limite de consommation 03/10/2021
  GTIN 3218930311005 Lot voir liste des produits en pièce jointe Date limite de consommation 06/10/2021
  GTIN 3218930311005 Lot voir liste des produits en pièce jointe Date limite de consommation 07/10/2021
  GTIN 3218930311005 Lot voir liste des produits en pièce jointe Date limite de consommation 08/10/2021
  GTIN 3218930311005 Lot voir liste des produits en pièce jointe Date limite de consommation 09/10/2021
  GTIN 3218930311005 Lot voir liste des produits en pièce jointe Date limite de consommation 10/10/2021
  GTIN 3218930311005 Lot voir liste des produits en pièce jointe Date limite de consommation 25/09/2021
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Toutes enseignes - France Métropolitaine**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Substances allergisantes non déclarées. Contamination accidentelle de la farine chez notre fournisseur par de faibles quantités d'allergène.**
- Risques encourus par le consommateur : **Substances allergisantes non déclarées**
- Description complémentaire du risque : **Il est recommandé aux personnes allergiques au lupin qui détiendraient ces produits de ne pas les consommer et de les rapporter au point de vente où ils seront remboursés.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre